

AVENIR DU TERRAIN SERVIER – MOBILISONS NOUS !
IMPACT SUR LE VESINET Sud, LE PECQ quartier Mexique
Et CROISSY quartier de l'Ecluse

- ➡ Le terrain Servier (3.3 hectares) se situe 125 Chemin de Ronde à Croissy, à proximité immédiate du Vésinet et du Pecq.
- ➡ La reconversion du Site Servier est susceptible d'avoir un impact environnemental, ainsi que des répercussions sur les communes voisines, notamment en matière de circulation routière, de sécurité et de cadre de vie.
- ➡ La ville de Croissy communique de façon intense sur la reconversion du site, notamment par une brochure publicitaire distribuée dans les boîtes aux lettres des Croissillons. Nous estimons que cette communication est biaisée et elle laisse entendre que le seul avis possible est un avis positif.
- ➡ Pour sa part, l'Association du Chemin de Ronde, qui a analysé le dossier avec soin, est **défavorable** à ce projet.

- ➡ Il est important de donner votre avis sur le registre dématérialisé, cela peut être simple et rapide.

Par exemple "NON au projet Servier et à la modification du PLU".
<https://www.registre-dematerialise.fr/7389/contribuez>

IL EST IMPORTANT QUE CHACUN FASSE ENTENDRE SA VOIX

- ➡ Les observations du Cadeb, reconnu Personne Publique Associée dans ce dossier, sont factuelles, objectives, et pointent les limites du projet et améliorations à prévoir.

<https://www.registre-dematerialise.fr/7389/download/component/154603/avis-cadeb-20-08-2026>

- ➡ Merci de transmettre ces informations à toutes les personnes concernées

CHAQUE VOIX COMPTE
VOTRE CONTRIBUTION EST ESSENTIELLE

**Du 31 août au 2 octobre 2026***Votre avis compte !*



Scannez ici

Donnez votre avis sur le registre dématérialisé

 → Scanner le QR code avec votre smartphone

 C'est simple, rapide et efficace : il vous suffit de cliquer sur le lien vers le registre dématérialisé :
<https://www.registre-dematerialise.fr/7389/contribuez>



Avant

Servier Avant dépollution (Mars 2025)



Après

Servier Après dépollution du site (Sept 2026)



Situation actuelle

Servier en sept 2025, retrait des bâtiments à 60 m de la rue, de larges pelouses, des arbres et haies.



Futur projet

Futur projet, retrait des bâtiments à 15 m de la rue, hauteur des bâtiments de 16 m, absence de pelouse.



Ensemble, construisons le cadre de vie de demain

<https://associationducheminderonde.com/>

